

Objet : Compte-rendu du Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Réf : SP/AM

Bron le,

17 DEC. 2025

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE BRON**

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2025

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), dûment convoqués le 9 décembre 2025, se sont réunis en séance plénière le 15 décembre 2025 à 17h00.

Nombre total d'Administrateurs en exercice : 13

Président de séance

Monsieur Jérémie BREAUD, président du CCAS

Membres du Conseil d'Administration présents : 10

Mesdames Valérie BOULARD, Martine CHAREYRE, Muriel ROBIC, Marie Claude FAGUIN, Hélène MALLET, Renée SASSY, Michelle CRETET, Françoise DUBOUCHET, Marie ANDREANI

Monsieur Rémi COURT

Membres du Conseil d'Administration présents par procuration :

Membres du Conseil d'Administration absents : 2

Mesdames Linda TABTE, Françoise KIRASSIAN

Assistaient par ailleurs :

Messieurs Pierre Henri CHAPT, Stéphane PELISSERO, Madame Véronique BERARD

Monsieur Jérémie BREAUD ouvre la séance à 17h00, le quorum étant atteint.

Au cours de sa séance, l'assemblée délibérante :

- APPROUVE le compte-rendu du conseil d'administration du 20 octobre 2025.

- MODIFIE le tableau des effectifs du CCAS tel qu'annexé à la présente délibération

- PRÉCISE que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 012 du budget principal du CCAS



HÔTEL DE VILLE
place de Weingarten
CS n° 30012
69 671 Bron Cedex

T. 04 72 36 13 13
www.ville-bron.fr

- **ACCEPTE** l'admission en non valeur pour un montant de 4 034,14 € sur le budget principal, 4,49 € pour le budget annexe de la résidence Marius Ledoux, 1 225,94 € sur le budget annexe du service d'Aide à domicile, en créances éteintes pour un montant de 16 279,63 € pour le budget annexe de la résidence Les Quatre Saisons

- **DIT** que la dépense sera imputée au titre de l'exercice 2025 pour le budget principal et les budgets annexes de la résidence Marius Ledoux, de la résidence Les Quatre Saisons et le service d'Aide à domicile à l'article 6541 admission en non valeur et l'article 6542 créances éteintes

- **APPROUVE** la décision modificative n° 2 du budget principal – exercice 2025

- **APPROUVE** la décision modificative n° 2 du budget annexe résidence Les Quatre Saisons – exercice 2025

- **APPROUVE** la décision modificative n°2 du budget annexe SAAD – exercice 2025

- **PREND ACTE** de la présentation du rapport sur les orientations budgétaires 2026 du budget du CCAS et de la tenue du débat d'orientation budgétaire

- **AUTORISE** le président du CCAS à engager, liquider et mandater, avant le vote des budgets primitifs 2026 les dépenses d'investissement pour le budget principal

- **AUTORISE** le président du CCAS à engager, liquider et mandater, avant le vote des budgets primitifs 2026 les dépenses d'investissement pour le budget annexe Résidence Marius Ledoux

- **AUTORISE** le président du CCAS à engager, liquider et mandater, avant le vote des budgets primitifs 2026 les dépenses d'investissement pour le budget annexe Résidence Les Quatre Saisons

- **AUTORISE** le président du CCAS à engager, liquider et mandater, avant le vote des budgets primitifs 2026 les dépenses d'investissement pour le budget annexe service d'Aide à domicile

- **PREND ACTE** des décisions prises dans le cadre de la délibération N°2020_DB_018 en date du 24 juillet 2020 donnant délégation de pouvoir du Conseil d'Administration au Président

Pour le Maire, Président du C.C.A.S.
L'Adjointe déléguée aux Affaires sociales, aux Solidarités, à la Petite Enfance et à la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales

Valérie BOULARD